

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
21 septembre 2020	<p><b><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Est-ce possible de mandater le Service des loisirs ou de l'environnement afin de mettre sur pied un comité qui s'adresse aux utilisateurs qui vont faire leurs courses à vélo ou à vélo avec assistance électrique depuis l'emprise nord-ouest du boulevard Saint-Luc (secteurs Saint-Luc et L'Acadie) vers les autres secteurs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu?</p>	<p>Monsieur le Maire demandera que le sujet soit à l'ordre du jour de la réunion du comité de circulation du 2 février 2021.</p>		Actif
26 octobre 2020	<p><b><u>Dominic Pétrin – 808, boul. Saint-Luc</u></b></p> <p>J'ai effectivement reçu les détails de ma facture de 2015, cependant ma question de base était que quelqu'un m'explique la différence entre l'estimé de 2011 et ma facture de 2015, entre autres, comment se peut-il que ma facture ait augmenté de 5 % alors que le projet a coûté 22 % de moins, soit 2 269 151 \$ au lieu de 2 895 000 \$? Est-ce que je peux avoir les détails de la soumission de 2011 pour arriver à 10 181,43 \$ et est-ce que la Ville peut m'expliquer l'écart entre les deux? Est-ce que la Ville a changé la répartition des coûts?</p>	<p>En attendant la réponse du Service des finances, monsieur le Maire demande à la Direction générale de vérifier auprès du Service du greffe si une résolution a été adoptée entre 2011 et 2015 modifiant la politique de répartition des coûts.</p>		Actif
19 novembre 2020	<p><b><u>Martin Deland – 430, rue Laberge</u></b></p> <p>Ma question concerne les pistes cyclables. À partir du 1<sup>er</sup> novembre, les voitures peuvent se stationner dans les pistes cyclables et bloquent l'accès sur plusieurs</p>	<p>Monsieur le Maire demandera que le sujet soit à l'ordre du jour de la réunion du comité de circulation du 2 février 2021.</p>		Actif

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	<p>rues à Saint-Jean, incluant ma rue Laberge. Serait-il possible de modifier cette date, car au 1<sup>er</sup> novembre, il y a encore de belles journées pour pratiquer le vélo. Il me semble que le 1<sup>er</sup> décembre pour stationner dans les pistes cyclables serait idéal, soit en même temps que la date limite pour la pose des pneus d'hiver sur les voitures.</p>			
<p>19 novembre 2020</p>	<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Dans le dossier du champ de tir de L'Acadie qui vise la fin de tous les tirs extérieurs (tirs aux pigeons d'argile et tirs à la cible), les promoteurs ont obtenu, en plus du 12 millions de dollars, 21 hectares sous forme d'une banque virtuelle de terrains sur les 47 hectares que la Ville a acquis lors de l'entente signée le 22 décembre 2016.</p> <p>Est-ce que la Ville peut expliquer le fonctionnement de la banque virtuelle de 21 hectares quant aux avantages monétaires que les promoteurs Carrière Bernier Ltée et 9088-7662 Québec inc. ont obtenus?</p>	<p>Trois banques « virtuelles » de terrain ont été octroyées :</p> <p><b><u>Baillargeon</u></b> Banque de terrain en crédit cédé à la Ville en décembre 2016 - 42 588,7 m<sup>2</sup> Solde en date du 21 janvier 2021 - 36 317,6 m<sup>2</sup></p> <p><b><u>Carrière Bernier</u></b> Banque de terrain en crédit cédé à la Ville en décembre 2016 - 217 551 m<sup>2</sup> Solde en date du 21 janvier 2021 - 212 284 m<sup>2</sup></p> <p><b><u>Beaulac</u></b> Banque de terrain en crédit cédé à la Ville en février 2017 - 47 759 m<sup>2</sup> Solde en date du 21 janvier 2021 - 40 993 m<sup>2</sup></p> <p>Ces superficies de banque « virtuelle » de terrain sont cédées graduellement à la Ville</p>		<p>Clos</p>

26 janvier 2021

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
		<p>au fur et à mesure de ses transactions de développement immobilier.</p> <p>Un promoteur qui développe un nouveau secteur sur le territoire doit verser à la Ville une compensation équivalant à 15 % de la superficie du terrain développé à des fins de conservation. La banque « virtuelle » de terrain citée précédemment est donc débitée uniquement lorsque survient une transaction à cette fin. Cette banque de terrain peut être utilisée par Carrière Bernier, les compagnies qui lui sont affiliées ou qu'elle pourra désigner, afin de compenser le versement de 15 % à des fins de conservation.</p>		
23 novembre 2020	<p><b><u>Roxane Rivard – 468, rue des Fortifications</u></b></p> <p>Lors de la séance d'information du projet du 371, boul. Saint-Luc, il y a eu plusieurs questions concernant l'implantation d'une nouvelle école dans le secteur Saint-Luc. Lors de sa réponse, madame Linda Bonneau a mentionné qu'il y avait des discussions, mais aucune confirmation. Pourtant, au même moment, le Canada Français publiait que la Ville et le Centre de services scolaire ont identifié deux sites dans le secteur Saint-Luc.</p> <p>Est-ce que le secteur des clubs de golf Les Légendes et/ou Les Boisés de la Mairie serait aussi visé par l'implantation d'une école?</p>	<p>Le directeur général adjoint et secrétaire général du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières nous a avisés qu'en raison des problématiques d'espace que nous avons dans nos écoles, ils ne peuvent pas garantir que tous les enfants résidants dans le secteur de l'école des Savanes pourront la fréquenter. Monsieur le Maire a demandé un complément d'information.</p>	En attente d'un suivi.	Actif



## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	<p>de civisme. La plupart sont toutefois des items envolés des bacs lors des collectes municipales ou des commerces avoisinants. Comment est gérée cette tâche municipale de collecte de déchets au sol à Saint-Jean (Est-elle présente toutes les saisons? Combien y a-t-il d'employés assignés? À quelle position se trouve-t-elle dans la liste des tâches? Combien d'heures réelles y furent consacrées dans les années passées?)</p> <p>Il est arrivé que les citoyens mettent la main à la pâte, par moment, pour le ramassage des déchets. C'est néanmoins une responsabilité municipale. Ainsi, quelles actions prévoyez-vous mettre en place pour une amélioration (ex. : augmenter la place de cette tâche dans le rang des priorités des employés des travaux publics)?</p> <p>Pouvez-vous assurer aux 100 000 citoyens en droit de penser que leur Ville a des engagements envers eux afin de s'assurer que les rues et parcs soient propres et que le ramassage des déchets au sol sera fait de façon efficace et régulière dans le futur.</p>	<p>nous n'avons malheureusement pas d'employé attiré à la salubrité en période hivernale. Les employés débutent vers la mi-avril seulement. Nous affectons donc les opérateurs en déneigement quand nous n'avons pas de précipitations.</p> <p>3- Saison d'été = 9 employés (4 balais et St-Luc est à contrat, 1 mini aspirateur, 4 préposés salubrités).</p> <p>4- Position 1.</p> <p>5- Le Service en salubrité n'a pas changé depuis les dernières années.</p> <p>6- Nous sommes en train d'évaluer un projet pilote pour faire l'ajout de 2 préposés en salubrité pour la saison hivernale. Le sujet est en évaluation actuellement à l'aide du comité en environnement.</p> <p>Pour ce qui est de la gestion des bacs de recyclage au centre-ville, des conteneurs semi-enfouis ont été installés afin d'éliminer une partie de ces bacs.</p>		
8 décembre 2020	<p><b>Gilles Hébert – 91, Ruisseau-des-Noyers</b></p> <p><i>La question s'adresse à monsieur le Maire :</i></p> <p>Une question présentée en 600 caractères donne la parole à l'électorat que durant 36 secondes alors qu'au bas du formulaire on dit qu'on a droit à 5 minutes.</p> <p>1- Pour respecter ces 5 minutes, on a droit à huit fois 36 secondes, donc à huit fois</p>	<p>Monsieur le Maire demande à la Direction générale de faire modifier le formulaire afin de permettre un plus grand nombre de caractères.</p> <p>Pour produire un document à l'appui de votre question, le faire parvenir par courriel</p>		Actif

26 janvier 2021

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	<p>600 caractères, soit 4800 caractères. En tant que président d'assemblée, allez-vous débâillonner le formulaire pour qu'il passe à 4800 caractères?</p> <p>2-Sinon, peut-on envoyer notre question en huit parties si nécessaire?</p> <p>3-Comment faire pour produire un document en appui à la question?</p>	<p>à greffe@sjsr.ca en précisant que c'est un document en lien avec votre question. Monsieur le Maire demande que cette information soit mise sur le site Internet.</p>		
10 décembre 2020	<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Dans le dossier du club de tir de L'Acadie l'article 20 de l'entente du 22 décembre 2016 : « Pendant le délai, les activités du champ de tir qui sont actuellement en opération sur le lot 6 022 234 pourront être maintenues conformément à la réglementation en vigueur. »</p> <p>Est-ce que la Ville, sans mettre en péril l'entente du 22 décembre 2016, peut se doter d'un règlement efficace au niveau du bruit provenant des champs de tir étant donné que Carrière Bernier et 9088-7662 ne respectent pas cette entente de mettre fin à tous les tirs extérieurs pour juillet 2020?</p>	<p>Une présentation devrait être faite en mars au conseil municipal si nos services sont en mesure de terminer le travail. La date reste à préciser.</p>		Actif
10 décembre 2020	<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>L'ÉTS en collaboration a publié en novembre 2020 un guide à l'intention des municipalités sur la gestion et planification des activités récréatives extérieures</p>	<p>Une présentation devrait être faite en mars au conseil municipal si nos services sont en mesure de terminer le travail. La date reste à préciser.</p>		Actif

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	<p>bruyantes, dont les champs de tir.</p> <p>En attendant la décision des diverses cours de justice, ce qui risque d'être long et sans mettre en péril l'entente du 22 décembre 2016, est-ce que notre ville a l'intention de suivre ces recommandations de l'ÉTS et modifier son règlement actuel qui ne permet pas de contrôler les nuisances par le bruit provenant des activités des champs de tir?</p>			
10 décembre 2020	<p><b><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Sachant que la Ville a mandaté WPS pour effectuer des relevés sonores à proximité du club de tir de L'Acadie les 20, 21, 27 et 28 juin 2020 et les 22 et 23 août 2020, ce qui totalise six jours de relevés sonores sur une possibilité de 210 jours de tir, quel est le coût déboursé par la Ville à la compagnie WPS pour chacune de ces journées?</p>	<p>Les coûts associés aux travaux réalisés par WSP sont de 11 475 \$, plus taxes, pour un total de 13 193,38 \$.</p>		Clos
31 décembre 2020	<p><b><u>Stéphanie Goyette-Hébert – 62, rue Poirier</u></b></p> <p>Pourquoi n'y a-t-il pas plus de plages horaires et de piscines municipales ouvertes? Les plages horaires affichées 48 heures à l'avance sont comblées en deux minutes et 40 à 60 personnes sont en attente. Est-ce qu'il serait possible d'ouvrir la piscine Marie-Rivier et celle du Cégep pour répondre aux besoins de la population?</p>	<p>Comme les sauveteurs sont des étudiants, nous devons tenir compte des disponibilités de ces derniers lorsque nous ajoutons des plages horaires de jour, sur semaine. Il est à noter que le programme sport-études natation a priorité les après-midis.</p> <p>La Ville n'est pas propriétaire des autres bassins sur notre territoire. Les deux piscines militaires sont fermées à la</p>		Clos

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	Pourquoi les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu n'ont-ils pas la priorité?	population jusqu'à nouvel ordre (Collège militaire et Base militaire) et les deux sites scolaires sont également fermés en raison des règles en zone rouge (Cégep et Marie-Rivier). Les établissements scolaires ont pour consigne du gouvernement de maintenir uniquement les activités pédagogiques.  Quant à la clientèle non-résidente, elle représente moins de 2 % de l'ensemble de la clientèle.		
4 janvier 2021	<b><u>Yvan Pinsonneault – 120, rue Dumouchel</u></b>  Au début de janvier 2020, les frais d'avocats payés totalisaient 560 000 \$. En décembre 2020, une poursuite de la Ville de 540 000 \$ contre neuf citoyens est en cours. À combien s'élèvent pour les contribuables les frais des mises en demeure, d'avocats et judiciaires. Merci pour la réponse avec une date précise.	Monsieur le Maire demande à la Direction générale que la réponse soit obtenue pour la prochaine séance du conseil.		Actif
7 janvier 2021	<b><u>Jean-Pierre Provost – 438, 3<sup>e</sup> Rang</u></b>  Je demeure en face du site de dépôt à neige. Les camions roulent en fou et se servent de leur frein moteur. Pouvez-vous faire quelque chose?	Une communication sera transmise, si ce n'est déjà fait, à nos entrepreneurs, aux sous-postes de camionnage et à nos employés pour les sensibiliser à ce sujet.  Nous avons demandé au Service de police de faire de la surveillance. Si la situation ne s'améliore pas, n'hésitez pas à communiquer avec eux.  Monsieur le Maire demandera que le sujet		Clos



## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
		de l'utilisation du frein moteur soit à l'ordre du jour de la réunion du comité de circulation du 2 février 2021.		
12 janvier 2021	<p><b><u>France Durand – 675, rue Dorchester</u></b></p> <p>Comme le Fatbike gagne en popularité, prévoyez-vous un endroit autre que la bande du canal pour exercer ce sport? Et, comme plusieurs personnes circulent à vélo l'hiver pourquoi ne pas dégager les pistes cyclables, par exemple celle de la rue Normandie?</p>	En attente d'un suivi.		Actif
18 janvier 2021	<p><b><u>Guy Langlois</u></b></p> <p>Bonjour, à cause de la pandémie la ville de St-Jean peut-elle faire comme Montréal et reporter les dates limites de nos taxes au mois de juin et septembre?</p>	Pour l'instant, la Ville n'a pas l'intention de modifier les quatre dates prédéterminées pour les versements.		Clos
20 janvier 2021	<p><b><u>Julie Lefebvre – 33, rue François</u></b></p> <p>Un panneau d'arrêt a été installé au coin de Héroux et d'Iberville. Comme il n'était pas visible, il a dû être déplacé (vers le sud). J'emprunte cette traverse au moins deux fois par jour. Depuis le 7 janvier, j'ai été témoin de plusieurs interceptions policières parce que les voitures ne s'arrêtent pas. Ma famille et moi avons failli être happées alors que nous étions engagées pour traverser. Ce matin, c'est la brigadière qui a failli l'être. Je vous écris justement à ce sujet : sa présence est toujours requise pour les élèves piétons. Il ne faudrait pas que son</p>	Le Service de police va maintenir pour quelques semaines la présence du brigadier temporaire et l'intersection fera l'objet d'une attention et d'intervention particulières par le service qui va analyser la situation et fera les recommandations d'usage, recommandations qui seront faites au comité de sécurité publique.		Actif

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
20 janvier 2021	<p>mandat se termine le 22 janvier.</p> <p><b><u>Cathy Émond – 547, rue Choinière</u></b></p> <p>Bonjour, vous avez mis un stop au coin du boul. d'Iberville et de l'av. Héroux et une brigadière est présente le matin et le soir. Cependant est-ce qu'elle va demeurer là jusqu'à la fin de l'année? J'ai observé, à de nombreuses reprises, que les automobilistes ne font pas leur stop ou bien le font très vite, ce qui ne laisse pas le temps aux enfants de traverser. Situation très dangereuse pour nos enfants qui vont/reviennent de l'école. La police effectue de la surveillance et arrête régulièrement des automobilistes n'ayant pas fait de stop. Svp conserver la brigadière. Merci!</p>			
21 janvier 2021	<p><b><u>Caroline St-Onge – 104, rue François</u></b></p> <p>Bonjour, nous vous remercions pour la mise en place du stop au coin de la rue Héroux et le boul. Iberville. Par contre il y a encore plusieurs voitures qui ne font pas l'arrêt même au moment où les enfants veulent passer à la fin des classes, même avec la brigadière. Est-ce possible de faire augmenter la présence policière à cet endroit et de garder la brigadière en place jusqu'à la fin de l'année scolaire. Je suis très inquiète pour la sécurité de mes enfants. Merci</p>			
22 janvier 2021	<p><b><u>André Barrière – 223, boul. Gouin</u></b></p> <p>Bonjour! Depuis plusieurs jours déjà, est-ce</p>	Le directeur du Service des travaux publics		Clos

26 janvier 2021

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	<p>que les employé(e)s de la ville qui mettent le sel sur les trottoir sont en télétravail? Merci</p>	<p>prend tous les commentaires des citoyens au sérieux, les opérateurs ne sont pas en télétravail et 100 % de l'effectif est en opération. Votre requête a donc été transférée à son équipe pour vérifier l'état des trottoirs dans votre secteur.</p>		
<p>22 janvier 2021</p>	<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b> L'audience du 6 janvier 2021 dans le dossier qui oppose la Ville vs carrière Bernier et 9088-7662 à la cour supérieure montre que la demande de la Ville pour faire homologuer l'entente du 22 déc. 2016 est reporté sans qu'aucune date ne soit fixée. Pourquoi dans sa défense la Ville ne parle jamais des avantages de la banque virtuelle de 21,75 hectares accordée à Carrière Bernier et 9088-7662? Est-ce que la ville peut nous informer de la suite de ce dossier?</p>	<p>La banque virtuelle de 21,75 hectares accordée à Carrière Bernier n'est pas un élément litigieux dans le dossier.  Le dossier étant judiciairisé, on ne peut donner d'information. Monsieur le Maire informera cependant les citoyens de la prochaine date de cour lorsqu'il en sera informé.</p>		<p>Clos</p>
<p>22 janvier 2021</p>	<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, Ruisseau-des-Noyers</u></b> L'entente du 22 décembre 2016 entre la Ville et Carrière Bernier et 9088-7662 permettait la construction d'un champ de tir intérieur afin de mettre fin aux nuisances inacceptables et récurrentes par le bruit. Est-ce que la fin potentielle des activités de tirs extérieurs obligeait le propriétaire à caractériser le sol du champ de tir de L'Acadie?</p>	<p>Non.</p>		<p>Clos</p>

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
25 janvier 2021	<p><b><u>Maxime Tremblay</u></b></p> <p>Voici mes propos concernant la période de questions pour la séance du 26 janvier 2021 :</p> <p>Considérant que la Ville est en plein processus de développement durable; Considérant que le plan de conservation des milieux naturels couvre seulement 1,5 % de territoire à Saint-Jean-sur-Richelieu et que les cibles provinciales sont de 17 % du territoire; Considérant l'urgence d'agir pour le climat et que les milieux naturels sont des éléments clés pour la lutte aux changements climatiques;</p> <p>Je demande un moratoire, c'est-à-dire l'arrêt complet des travaux menant au développement immobilier où se trouvent les milieux naturels qui ne sont pas encore inclus dans le plan de conservation.</p>	<p>Monsieur le Maire se dit en faveur d'un tel moratoire.</p>		Clos
25 janvier 2021	<p><b><u>Stéphane Lamarre – 468, rue des Fortifications</u></b></p> <p>Depuis l'automne 2020, le conseiller Marco Savard a déclaré publiquement qu'il mettait tout en œuvre pour tenir une consultation publique sur les golfs d'ici le printemps 2021. Considérant la réalité des règles sanitaires reliées à la pandémie, je désire porter à votre attention, qu'une consultation publique aussi importante avec des enjeux majeurs ne saurait se tenir virtuellement par visioconférence.</p> <p>Est-ce que le conseil de ville pourrait</p>	<p>Monsieur le Maire est entièrement d'accord. La décision revient à l'ensemble du conseil municipal.</p>		Clos

26 janvier 2021

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
	s'engager à tenir une telle consultation de façon participative en présentiel, sans pression, urgence et d'une parfaite transparence?			
25 janvier 2021	<p><b><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Concernant la démarche de consultation pour l'étude préliminaire des travaux d'aqueduc, est-ce que la Ville peut nous donner les résultats du nombre de propriétaires d'accord et en désaccord pour chacune des rues dont : l'avenue des Pins, les rues Félix Leclerc, Létourneau, des Trembles, de Salières et Bruno?</p>	<p>60 % des citoyens sondés sont en faveur. Cependant, une problématique a été rencontrée pour les lots en coin, ce qui fait que les citoyens de ces lots n'ont pas été sondés. Le pourcentage sera donc révisé à la hausse ou à la baisse, selon ce que les citoyens de ces lots en coin répondront.</p> <p>Pour des raisons de confidentialité, on ne peut donner le résultat par rue.</p> <p>Les citoyens seront informés de la tenue d'une deuxième consultation.</p>		Clos
25 janvier 2021	<p><b><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Concernant le protocole d'entente pour la fermeture du club de tir de L'Acadie signé par la Ville et Carrière Bernier, j'ai tenté d'obtenir, par le service d'accès à l'information de la Ville, les annexes 1, 2, 3 et 4 qui sont illisibles afin de déterminer les lots touchés par l'entente. Le service d'accès à l'information m'a répondu que leurs annexes étaient également illisibles. Est-ce que la Ville aurait signé l'entente sans qu'il soit possible d'avoir accès à des annexes lisibles permettant d'identifier les lots acquis par la ville, les lots vendus et cédés à Carrière Bernier?</p>	<p>Monsieur le Maire demande au Service du greffe de vérifier auprès du département des archives s'il a ces annexes lisibles.</p>		Actif

26 janvier 2021

## Période de questions

Séance ordinaire du 26 janvier 2021 (à huis clos – par webdiffusion)

Date réception	Question	Réponse	Suivi à faire	État
26 janvier 2021	<p><b><u>Joanne Mailloux – 71, rue Jean-Baptiste</u></b></p> <p>Feu de foyer qui empeste la créosote et qui pénètre les maisons. Le virage vert est où?</p>	<p>Votre question sera acheminée à la division de l'environnement et du développement durable.</p>	<p>En attente d'un suivi.</p>	<p>Actif</p>
26 janvier 2021	<p><b><u>Patrick Barrière – 1222, rue Jean-Melançon</u></b></p> <p>Monsieur le maire, considérant que 100 % des gens du secteur sondé ont signé la pétition pour les rues Jean-Melançon et Jean-Baptiste, pourriez-vous nous dire si les 3 demandes des résidents ont été autorisées svp?</p> <p>1 - Prolonger le corridor piétonnier sur Jean-Baptiste côté sud au coin d'Alexis-Lebert jusque sur Jean-Melançon à l'intersection de Nicolas-Letarte.</p> <p>2- L'installation d'un arrêt obligatoire dans les deux directions sur Jean-Baptiste à l'intersection de Étienne-Sanschagrin ainsi que sur Jean-Melançon à l'intersection de Nicolas-Letarte.</p> <p>3- L'installation de 3 bollards dans la courbe.</p>	<p>Monsieur le Maire et monsieur Ian Langlois demanderont que le sujet soit à l'ordre du jour du comité de circulation du 2 février 2021.</p>		<p>Actif</p>